

Investir dans l'autonomisation des femmes rurales

La mobilisation de ressources destinée à la lutte contre la pauvreté et l'autonomisation des populations rurales, des femmes en particulier, a connu des évolutions marquées dans les années 2000. Eclairage avec Mme Dominique Di Biase, chargée des relations avec les partenaires à la FAO, ainsi que point focal pour la Belgique, la Suisse, le Royaume-Uni, et les partenariats multi-partenaires et avec les Nations Unies.

Quelle est l'importance de la mobilisation de ressources à la FAO ?

Cet aspect est fondamental car la mobilisation de ressources apporte des fonds complémentaires au programme régulier de la FAO au niveau global. Cette mobilisation va permettre à la FAO d'intervenir sur le terrain en mettant en œuvre des projets et programmes répondant aux besoins des populations, à travers les cadres de programmation prioritaires définis en commun accord par les gouvernements et la FAO dans ces pays.

Ces ressources complémentaires sont essentielles. Par rapport au budget régulier total de la FAO pour 2014-2015 qui est de 2,43 billions de dollars des Etats-Unis, les contributions volontaires à mobiliser représentent 1,4 billion de dollars, soit 60 % du budget total. Ces projets et programmes financés par ces contributions sont parfaitement alignés aux priorités régionales et aux résultats du cadre stratégique de la FAO devant être atteints.

Cette manière d'aligner les programmes de terrain aux priorités nationales régionales et globales est récente. Avant, il y avait un programme voté par les Etats membres et un programme terrain dissociés. Il n'y avait pas forcément de prise en compte des priorités nationales ou globales. A l'arrivée de notre Directeur général, M. Graziano da Silva, on a tout remis à plat. Les différents niveaux (global, régional, national) sont désormais en phase sur base des besoins exprimés par les pays au niveau national et par les Etats membres lors de la conférence au niveau global.

Comment la FAO a-t-elle pu mobiliser des ressources afin de contribuer à l'autonomisation des populations rurales, en particulier les femmes ?

Dans le nouveau cadre, nous avons un objectif stratégique dédié à la lutte contre la pauvreté. Il fallait donc voir quels pays donateurs avaient des priorités en adéquation avec cet objectif et donc susceptibles d'apporter leur contribution. Je citerai l'exemple de la Belgique qui est un partenaire de longue date. Son approche a évolué de manière significative au début des années 2000, d'une approche projet à une approche programmatique visant à allouer

les ressources directement à l'objectif d'élimination de la pauvreté et de la faim. Nous avons toujours été en phase avec ce sujet, en particulier en ce qui concerne l'égalité entre les hommes et les femmes. La Belgique a été un précurseur, intégrant de manière transversale, dans tous les secteurs, une sensibilité au genre. A travers son aide multilatérale, considérant la FAO comme un partenaire privilégié, la Belgique a voulu allouer des ressources substantielles qui ont permis d'intervenir dans des pays pilotes tels que la République du Niger et la République démocratique du Congo où les femmes et les hommes avaient besoin de soutien pour avoir un meilleur accès aux marchés, aux produits et services, pour participer davantage à la prise de décisions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et d'information sur les politiques de prix, sur les urgences, etc.

S'agit-il principalement d'une évolution d'approche ou de moyens ?

Il s'agit des deux ! C'est à la fois une évolution qui est allée d'une approche projet vers une approche programme de gestion des terroirs, pour arriver à une approche programmatique globale en matière de réduction de la pauvreté. La Belgique vient maintenant en soutien aux ressources essentielles (core) de l'organisation permettant ainsi aux techniciens, aux bureaux régionaux et aux bureaux pays de planifier des interventions directement auprès des populations rurales, et en particulier les femmes les plus démunies.

Les moyens sont-ils aujourd'hui suffisants ?

Il est toujours souhaitable d'augmenter les fonds alloués, les besoins étant tellement immenses. On considère que cette allocation belge qui avoisine 11 millions d'euros sur une période de douze ans a été catalytique pour attirer d'autres ressources mobilisées au niveau du terrain, notamment avec d'autres partenaires comme les agences des Nations Unies, comme ça a été le cas en RDC, où un partenariat avec le FIDA a permis de travailler avec une envergure plus large ; ça a été aussi le cas au Niger dans le cadre d'un partenariat avec UNICEF.

Au-delà des activités mises en œuvre, aujourd'hui, tout le monde à la FAO est rede-



vable en matière de genre, de manière transversale. L'intégration de la dimension genre doit être planifiée en amont et doit être présente à tous les niveaux, même dans le cadre de programmes conjoints avec d'autres acteurs.

✱ Pour en savoir plus, contacter :
Dominique Di Biase, FAO (TCRS)
Dominique.DiBiase@fao.org